

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1101 désignant le personnel charge des cours d'adultes pour l'année scolaire 1951-1952 .

n° 1101

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Le personnel désigné ci-après est chargé des cours d'adultes pour l'année scolaire 1951-1952 : MM. Vignon, instituteur à Djibouti ; Goury, instituteur à Djibouti ; Pacaud, directeur école de Tadijourah; Ali Âref, moniteur à Djibouti ; Houmed Aboubaker, moniteur à Djibouti ; Aden Osman, moniteur à Djibouti : Ahmed Abdi, moniteur à Djibouti.